

ASSEMBLÉE NATIONALE
25 février 2016

RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ - (N° 3442)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD448

présenté par
Mme Gaillard, rapporteure

ARTICLE 40

À la première phrase de l'alinéa 31, substituer aux mots :

« que font courir ces activités à »,

le mot :

« pour ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.